

PRATIQUES COLLECTIVES

ENSEMBLES :

(Les élèves doivent participer à un ensemble, au plus tard à partir du Cycle 1-Année 4)

Ensemble Vocal (adultes) :

Lundi (Mme AYMERICH)

Ensembles Percussions ? Atelier

Rock et chorale Rock :

Mercredi (Mr. FERRER)

Ensemble Instrumental :

Mercredi (Mr. BESSON)

Ateliers Technique Vocale :

Ados-Adultes

Lundi/Mercredi/Vendredi (Mme BOURGAREL)

N.B. : La participation à l'ensemble « vents » ou « percussions » lors des cérémonies officielles ouvre droit au tarif préférentiel « fanfare ». (11 nov, 8 mai, 14 juillet)

FORMATION MUSICALE

(Solfège) Eloïse AYMERICH

Planning Prévisionnel

Lundi :

Cycle 2 – Année 1 :

de 17h30 à 19h

Adultes 2 :

de 19h à 20h

Mardi :

INITIATION (5 ans) :

de 17h15 à 18h

(Eventuellement, 4 ans selon effectif)

Cycle 2 – Année 3 :

de 18h à 19h30

Mercredi :

Cycle 1 – Année 1 : (6/7ans) :

de 09h à 10h30

Cycle 1 – Année 3 :

de 10h30 à 12h

Cycle 1 – Année 2 :

de 13h à 14h30

Cycle 1 – Année 2 :

de 14h30 à 16h

Cycle 1-Année 4 :

de 16h-17h30

Cycle 1 – Année 1 (grands) :

de 17h30 à 19h

Jeudi :

Cycle 2 – Année 2 :

de 17h30 à 19h

Adultes 1 :

de 19h à 20h

FORMATION INSTRUMENTALE

Planning Prévisionnel

VIOLON : Mercredi (Mme LOPEZ)

VIOLONCELLE : Mercredi (Mr RAGOT)

GUIARE : Mardi/Mercredi/Jeudi (Mlle MENGUAL)

FLUTE – FLAVIOL : Mardi /Mercredi /jeudi

Vendredi (Mr TIGNERES)

SAXOPHONE : Mercredi/Vendredi (Mr RASPAUT)

TROMPETTE : Mercredi/Jeudi (Mr BESSON)

TROMBONE : Samedi (Mr GUILLAUME-SAGE)

BATTERIE : Mercredi (Mr FERRER)

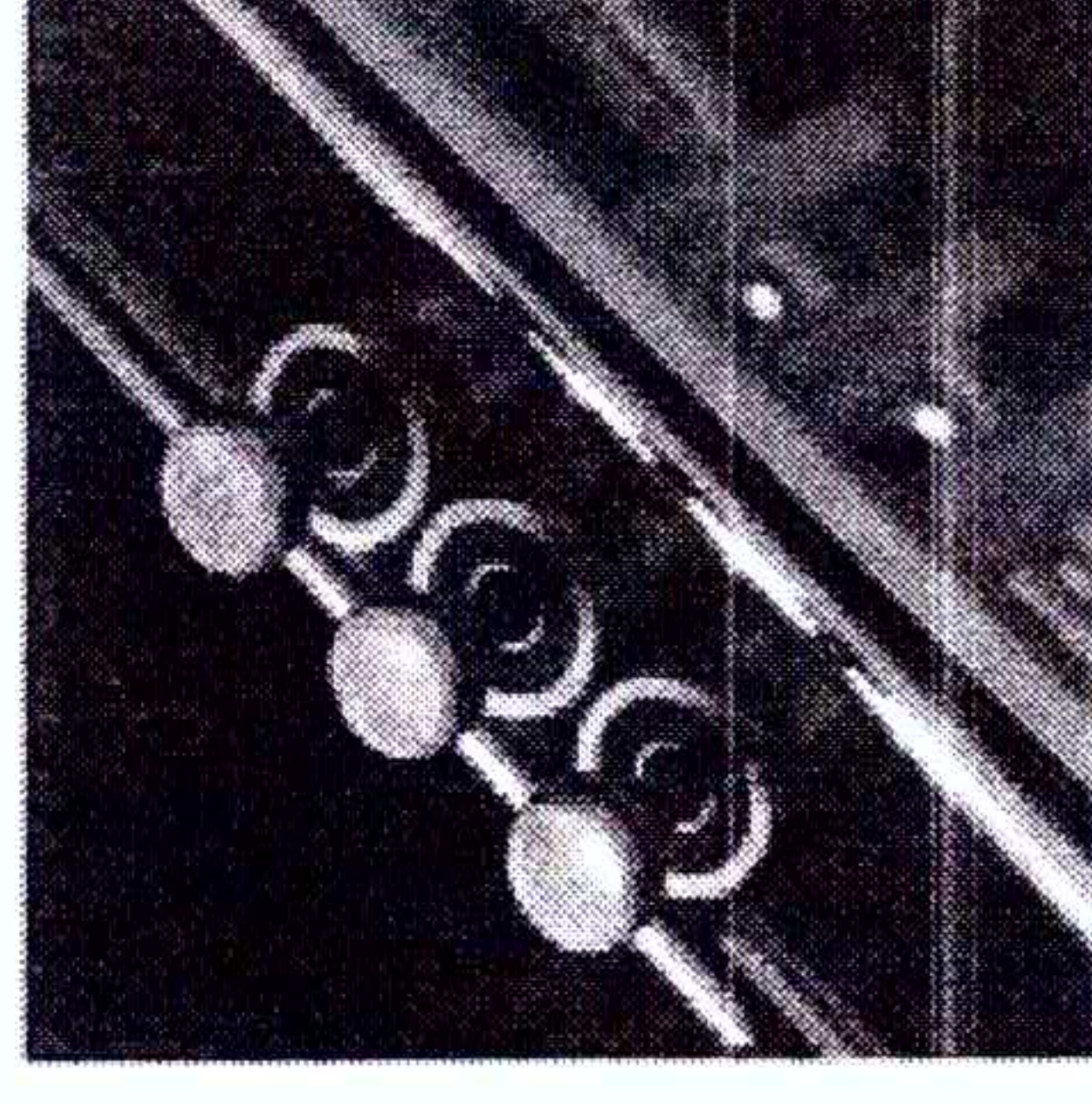
PIANO : Mercredi/jeudi/vendredi (Mme CANET)

Lundi/Mercredi (Mme BOURGAREL)

TECHNIQUE VOCALE : Lundi/Mercredi/Vendredi

CHORALE ADULTE Tutti Cantì : Lundi

2023-2024



ECOLE MUNICIPALE

De MUSIQUE

De

SAINT-CYPRIEN

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

NOUVELLES INSCRIPTIONS

A partir de 5 ans

Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité
- 1 enveloppe timbrée (si vous ne disposez pas d'une adresse mail)
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** (pour les bénéficiaires du tarif résident de Saint-Cyprien)

REINSCRIPTIONS

Elles se feront par courrier ; chaque élève recevra une proposition à retourner complétée au secrétariat de l'Ecole de Musique.

RENCONTRE PARENTS-PROFESSEURS

Planning horaire :

Mercredi 06 Septembre 2023

17h-17h30 (Réinscriptions)

17h30-18h00 (Nouvelles Inscriptions
St-Cyprien)

18h00-18h30 (Nouvelles Inscriptions
Communes Extérieures)

REPRISE DES COURS

Lundi 18 Septembre 2023

La Formation INSTRUMENTALE

	EVILL (facultatif)	Temps pédagogique
1er Cycle	Année 1	30 mn
	Année 2	30 mn
	Année 3	30 mn
	Année 4	30 mn
	Examen Fin de Cycle	
2eme Cycle	Année 1	30 mn
	Année 2	45 mn
	Année 3	45 mn
	Année 4	45 mn
	Examen Fin de Cycle	
3eme Cycle	Année 1	1 heure
	Année 2	1 heure
	Année 3	1 heure
	C.F.E.	

Classes Instrumentales

Cycles	Durées
1 ^{er} Cycle	3 à 5 ans
2 ^{ème} Cycle	3 à 5 ans
3 ^{ème} Cycle	1 à 4 ans

Validation : Certificat de Fin d'Etudes

Disciplines collectives

Ensemble Instrumental – Musique de
Chambre – Ensembles Vocaux –
Ateliers Rock et Percussions –
Ateliers Technique Vocale

(Ces disciplines peuvent être cumulées)
**La Formation MUSICALE en
détail**

Cycles	Degrés	Temps pédagogique	Disciplines Complémentaires
1^{er} Cycle Eveil Musical	Année 1	45 min.	
	Année 2		
	Année 3		
	Année 4		
2^{ème} Cycle	Année 1	1h30	- Ensemble Instrumental ou Vocal Et / ou Musique de chambre de manière ponctuelle
	Année 2		
	Année 3		
	Année 4		

Elèves provenant de l'extérieur :

Admission sur test ou sur dossier

<p>ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE (Etablissement d'Enseignement Non Classé) Rue Blaise Cendrars 66750 SAINT-CYPRIEN</p> <p>Tél : 04.68.37.29.61 06.34.69.51.75 ecole.musique@stcyprien.fr</p>
